

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

PSYEN

**VOTONS  
POUR**



éducation  
**sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**UNE AUTRE**

**ÉCOLE**

**UNE AUTRE**

**SOCIÉTÉ**

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

## PSYEN

Ces dernières années, les suppressions de postes ont continué, alourdissant la charge de travail. Dans de nombreux établissements, les postes ne sont pas pourvus ou pas entièrement, aggravant la charge de travail et dégradant la prise en charge des publics.

La période du COVID et des confinements successifs a encore accentué cette surcharge alors que nous nous sommes trou-

vé-es confronté-es à des situations difficiles sans moyens de prise en charge à la hauteur des besoins.

Pourtant, les professions médico-sociales de l'éducation nationale se sont retrouvées exclues du Ségur. SUD éducation réclame un recrutement à hauteur des besoins et l'augmentation immédiate des salaires, rendue d'autant plus urgente par l'inflation galopante.

## 2018 - 2022 NOS ACTIONS

- Accompagnement des victimes de violences sexistes ou sexuelles : SUD a formé en 4 ans plusieurs milliers de collègues à identifier et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail et a accompagné des dizaines de collègues pour faire reconnaître les agressions, obtenir la protection fonctionnelle et condamner les agresseurs.

- En participant à construire un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel, SUD a participé à empêcher la promulgation de la réforme des retraites.

- Durant la crise sanitaire et notamment le premier confinement les équipes de SUD sont restées mobilisées : mise en place de FAQ, ressources, réunions d'information en ligne, accompagnement des collègues en cas de retraits de salaire contraires aux règles alors en vigueur...

- Engagé pour la justice climatique, SUD a soutenu les grèves de la jeunesse pour le climat mais a également mis en place

une boîte à outils afin d'agir concrètement dans nos établissements. C'est ainsi la végétalisation de plusieurs cours d'établissements qui a été obtenue.



- Dans les CHSCT, SUD a agi pour contraindre l'employeur à appliquer la loi et à agir pour reconnaître les situations et protéger les collègues

- SUD éducation se bat pour une école réellement inclusive, notamment aux côtés des personnels AESH, pour défendre leurs droits et les conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Les mobilisations, impulsées

par SUD, ont permis l'obtention d'avancées avec le passage d'AVS au métier d'AESH et la CDIisation en 2014, puis la grille indiciaire en 2021 et la prime rep/rep+ en 2022. Cependant, cela est loin d'être satisfaisant : il faut gagner un vrai statut pour les AESH et des conditions d'accompagnement des élèves en situation de handicap à la hauteur des enjeux.

## NOS ÉLU·ES S'ENGAGENT

Les élu-es SUD éducation s'engagent à :

- Porter les valeurs défendues par SUD éducation
- Garantir l'égalité de traitement des collègues et lutter contre les passe-droits
- Relayer les revendications des établissements en lutte
- Se faire les porte-paroles des collègues dans les instances
- Rédiger des comptes-rendus réguliers et vous informer largement
- Défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme, anti-LGBTIphobie...)
- Se former afin de défendre au mieux les collègues
- Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat

La charte complète sur : [sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud](https://sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud)

## MODE D'EMPLOI

### OÙ JE VOTE ?

Pour les titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CAP académique (tous les personnels titulaires du 2<sup>d</sup> degré de l'académie)
- CAPN (tous les personnels titulaires du 2<sup>d</sup> degré du ministère)

Pour les non titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CCP des personnels d'enseignement et d'éducation (toutes et tous les enseignant-es, CPE, Psy-En contractuel·les de l'académie)



### COMMENT JE VOTE ?

#### 1 Accès au portail élection

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

- Réception d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur.
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote.
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boîte professionnelle.

#### 2 Accès à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection.
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise sur le lieu de travail.
- Je vote SUD éducation aux 4 scrutins.

En cas d'oubli, plusieurs procédures de réassort existent.

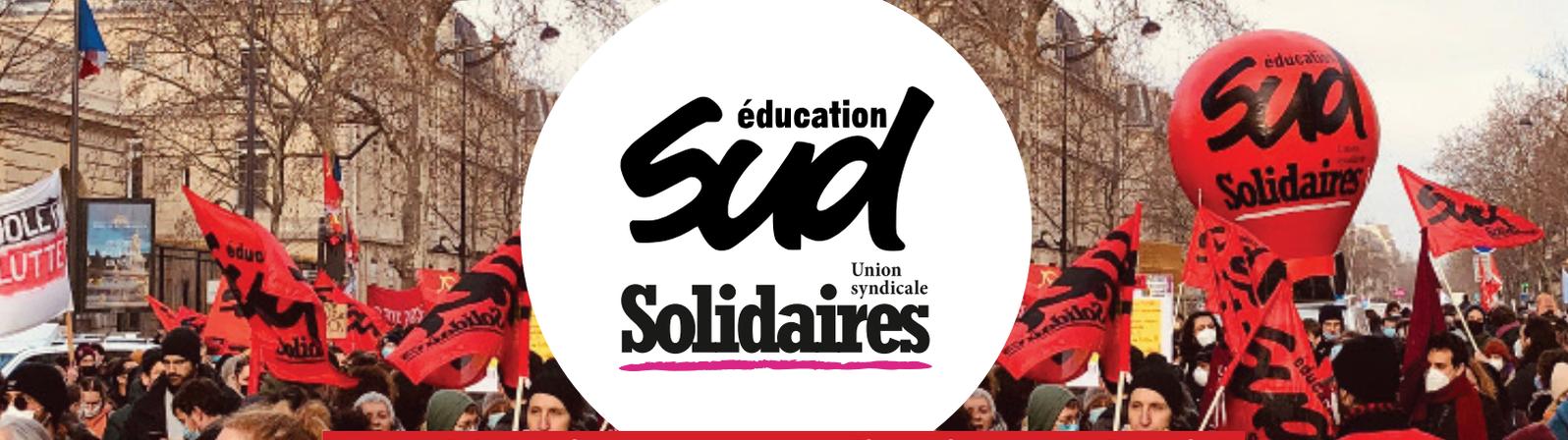


En savoir plus

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Union syndicale  
**Solidaires**





éducation  
**SUD**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

## SUD éducation est un syndicat intercatégoriel

qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

### VOTER SUD

## C'EST VOTER POUR...



La création de postes de Psy-EN à la hauteur des besoins en multipliant au moins par deux les effectifs actuels.



L'uniformisation des obligations réglementaires de service et des indemnités de fonctionnement sur la base de la spécialité EDA.



Une formation des Psy-EN stagiaires qui prend plus en compte les besoins inhérents à chacune des deux spécialités et une formation continue.



L'affichage clair de la priorité aux missions spécifiques de chacune des spécialités du corps des Psy-EN.



Le non-cloisonnement au premier degré de la spécialité EDA.



Une spécialité EDCOSP qui justifie son appellation et qui s'inscrit dans le renforcement du service public d'orientation de l'éducation nationale.



L'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1850 euros, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires et l'abrogation du jour de carence.



Le rétablissement des CIO et des DRONISEP, contre la régionalisation de l'information sur l'orientation.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

# VOTONS POUR

UNE AUTRE | UNE AUTRE

# ÉCOLE | SOCIÉTÉ